

Bulletin Municipal

2024



Saint Pierre de Vages

SOMMAIRE

Édito.....	3
Budget.....	4
Numéros utiles.....	7
Environnement.....	8
Jeunesse.....	10
Urbanisme & travaux.....	12
Événement.....	16
Portrait.....	18
Hommage & carnet.....	19
Entreprises et services.....	20
Associations.....	21
Communication.....	22
Illicov.....	23



Le blasonnement de la commune est
Écartelé au 1) de gueules à la croix cléchée, vidée
et pommetée de douze pièces d'or,
au 2) d'argent au clocher de l'église du lieu de
gueules mouvant de la pointe
au 3) d'argent au chêne arraché de sinople
englanté d'or,
au 4) d'azur aux deux clés d'or passées en
sautoir.

Chères Saint-Pierrines, Chers Saint-Pierrins,

Déjà trois années se sont écoulées depuis les élections municipales de 2020, marquant une période dynamique où la collaboration avec vous, chers concitoyens, a été essentielle pour concrétiser une multitude de projets, petits et grands. Les journées citoyennes, les concertations, les sondages et les événements ont rythmé ces années et ont contribué au succès de notre communauté. Malgré les défis imposés par les deux années de la pandémie de Covid, nous avons accompli plusieurs choses. La plantation du verger communal en partenariat avec Arbres et Paysages d'Autan fut un succès, réunissant une quinzaine de familles pour planter une vingtaine d'arbres fruitiers. De même, l'éco-pâturage a été introduit avec l'arrivée de cinq chèvres pour la gestion des espaces naturels pentus.

La crise du Covid a entraîné quelques arrêts maladies, mais notre école est demeurée ouverte, et la continuité pédagogique a été assurée par nos enseignants dévoués. Nos deux secrétaires ont également maintenu la continuité de service de la mairie. Face aux défis budgétaires résultant des augmentations des coûts des denrées, de l'énergie et des salaires du personnel municipal, nous avons ajusté les tarifs de l'Alae, de la cantine, et rendu payant la garderie du matin, garantissant ainsi la pérennité d'un service de qualité pour les enfants de l'école. De notables aménagements ont été réalisés à l'école, comprenant le remplacement de la chaudière après vingt ans de service et la climatisation de la dernière salle de classe. Ces investissements, conjugués au changement de fournisseur de gaz, ont généré des économies d'énergie annuelles de 2 000 euros sur le budget communal. Un projet d'aménagement de la cour de l'école est actuellement en cours, en collaboration avec le CAUE, visant à créer des îlots de fraîcheur pour le bien-être de nos enfants. Le déploiement de la fibre optique dans tout le village, notamment à l'école et à la mairie, renforce notre engagement pour un environnement connecté et moderne. La commune s'est également distinguée dans la protection de l'environnement en obtenant deux labellisations : Zérophyto, pour la réduction de l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces verts, et le label territoire engagé pour la nature (TEN), qui récompense nos actions en faveur de la biodiversité. Notre commune, engagée dans la protection de l'environnement, a transformé le bassin de rétention du lotissement communal en une zone humide, un projet exemplaire visible de tous. Malgré les défis économiques récents, la vente des lots du lotissement a débuté, et des ajustements tarifaires ont été effectués pour stimuler les ventes. La rénovation du toit de la gare, bien que nécessaire pour préserver ce patrimoine, s'accompagne de projets d'événements au

sein de ce lieu qui vont encore nécessiter une concertation. Néanmoins, l'accueil des Saint Pierrins lors d'Halloween a offert un aperçu de ce magnifique bâtiment. Concernant les voiries, des réparations ont été effectuées, comme le chemin du Tournon, mais la dégradation générale requiert des choix budgétaires. Avec un budget limité à 42 000€ sur trois ans, les élus devront prendre des décisions difficiles quant aux priorités entre le chemin des Orphelines, de l'Eglise, du Pastel, de la Cocagne, de Lingrat, de Germa, des Albigots, et de Bouscatel.

Malgré les défis, nous avons entrepris des actions pour améliorer le quotidien, comme la plantation d'arbres et l'installation de bancs le long des chemins. L'entretien des espaces verts, momentanément réduit, sera intensifié avec l'embauche prochaine d'un agent. Cependant, notre engagement en faveur d'une gestion plus respectueuse de l'environnement, sans produits phytosanitaires et favorisant la biodiversité, nécessite un changement de mentalité et l'acceptation que dans certains lieux, la nature prévaudra. Nous avons également exploré la sécurisation des piétons le long de la route départementale, bien que les investissements requis présentent des défis. Nous espérons que le déploiement d'Illicov contribuera à résoudre ces difficultés. Dès le début de notre mandat, nous avons investi dans la rénovation de la salle des fêtes. Grâce à des tables rondes avec les administrés et des réunions avec les associations, des ajustements ont été apportés au projet initial. La taille et la disposition ont été modifiées, et la commune disposera bientôt d'une grande salle de 200 m² modulable donnant sur le terrain de pétanque. Le permis de construire a été accordé, le marché d'appel d'offres a été lancé, et le chantier débutera en mars prochain, pour une durée d'environ 18 mois. Un autre projet majeur qui nous tient à cœur a été concrétisé avec la réalisation de l'extension du cimetière, fruit d'une collaboration étroite entre élus, administrés et nuances de vert, offre de nouvelles concessions et une approche novatrice de la gestion des espaces verts.

Enfin, nous avons pris des décisions importantes, telles que l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Vos retours ont orienté la plage horaire, reflétant notre volonté commune d'économie d'énergie et de préservation de la biodiversité nocturne.

Notre ambition pour la fin de ce mandat est claire : finaliser la rénovation de la salle des fêtes, proposer un projet concernant la gare, tout en continuant à organiser des événements qui renforcent le lien au sein de notre communauté au cours des deux prochaines années. Nous sommes déterminés à travailler ensemble pour bâtir un avenir prometteur pour notre belle commune.

Avec mon cordial dévouement,

Fabrice Crépy

Recettes et dépenses 2023

L'analyse de nos comptes par un organisme départemental l'ATD en 2022 évaluait que nous pouvions passer 2023 sans avoir recours à l'augmentation des taxes et impôts tout en lançant nos projets, mais en étant très attentifs aux dépenses de fonctionnement. Exercice délicat mais réussi, en limitant l'impact sur les services rendus aux habitants.

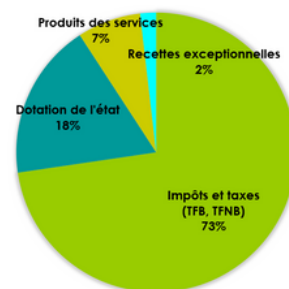
Cette année encore, l'équipe municipale en place a maintenu le même taux d'imposition. Mais il est toutefois possible que nous ayons à débattre de cela avec vous pour les années à venir.

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023
Taxe / foncier bâti	40,89%	40,89%	40,89%
Taxe / foncier non bâti	74,77%	74,77%	74,77%

Recettes 2023

Les recettes de notre commune sont principalement liées aux dotations de l'état, aux recettes fiscales sur le foncier (bâti et non bâti) et quelques ressources complémentaires comme par exemple, les sommes perçues pour la cantine et l'ALAE pour lesquels les tarifs ont été légèrement revus à la hausse, ou encore les gains sur les ventes d'électricité des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.

Recettes de fonctionnement 2023	k€
Impôts et taxes (TFB, TFNB)	529
Dotation de l'état	132
Produits des services	53,5
Recettes exceptionnelles	13,4
Total	727,9



Suite à un changement de nomenclature, certains fonds départementaux ne sont plus versés sur les dotations de l'état mais sur la ligne Impôts et taxes (47K€ en 2023)

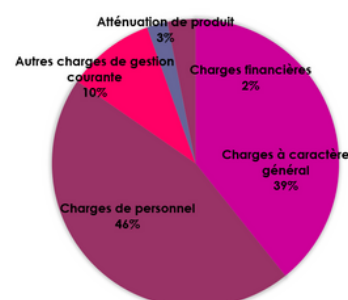
Dépenses 2023

Pour les dépenses, en 2023 comme en 2022 l'augmentation brutale du coût de la vie s'est répercutée aussi sur l'ensemble des charges à caractère général. (Électricité, produits, alimentation scolaire, salaires, matériaux,...) (+31K€ vs 2022)

Les charges de personnel sont stables (-2K€) malgré la hausse du point d'indice.

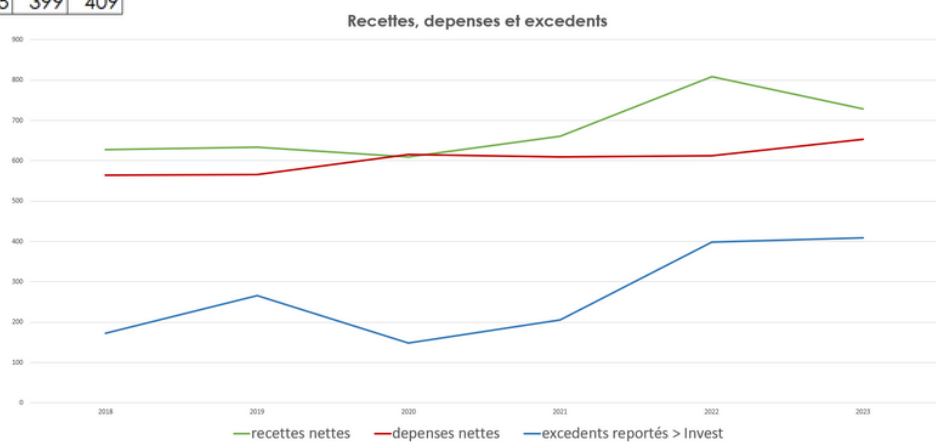
La hausse des charges de gestion courante (+10K€) est due à des cotisations plus importantes au CCAS pour le portage de repas et au SDEHG pour des travaux plus importants sur notre réseau électrique.

Dépenses de fonctionnement 2023	k€
Charges à caractère général	256,2
Charges de personnel	296,4
Autres charges de gestion courante	64,7
Charges financières	15,1
Atténuation de produit	20,6
Total	653



Le graphique ci-dessous reprend les recettes et les dépenses régulières de fonctionnement depuis 2018 et met en évidence les faibles marges de manœuvre de notre commune. Les excédents réalisés sur chaque exercice garantissent nos capacités à investir et à emprunter. Les banques regardant de très près cet écart pour connaître notre capacité d'endettement. Il a fallu maintenir un bon niveau d'excédent pour nous permettre de réaliser des projets importants comme la rénovation de la salle des fêtes tout en finançant d'autres projets de réalisation ou de rénovation ou encore faire face à des besoins de renouvellement.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
recettes nettes	627	634	609	661	808	728
depenses nettes	565	566	616	610	612	653
excédents reportés > Invest	172	266	148	205	399	409



En 2024, les recettes ont diminué par rapport à 2023 de 80 K€.

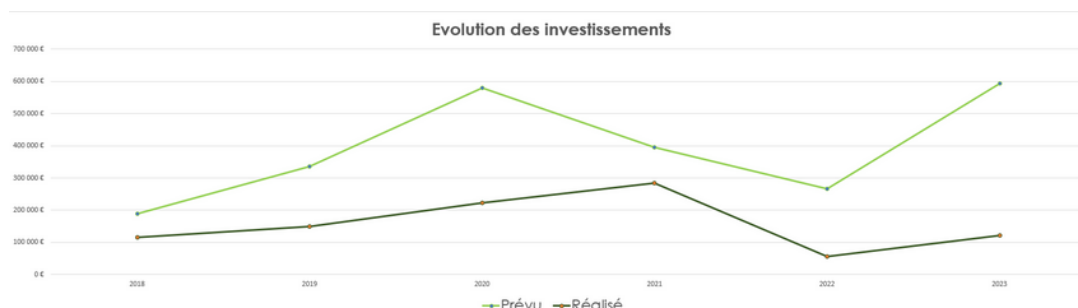
Cela est dû principalement à la réduction de la ligne des taxes d'aménagement entraînée par la diminution des constructions sur l'année. La suppression de la taxe d'habitation a été compensée à l'équilibre par l'état.

L'excédent reporté atteint 409 K€ ce qui confirme une gestion rigoureuse et permet à la commune de prévoir des investissements pour 2024 et 2025.

Investissements 2023

Le budget investissements est alimenté par les excédents du budget fonctionnement, les subventions et les remboursements de la TVA payés sur les dépenses d'investissement. Il peut aussi être alimenté par des emprunts. Tous les investissements 2023 ont été autofinancés et les subventions obtenues sur l'exercice ont limité l'impact financier sur les ressources de la commune.

Investissements 2023	k€
Travaux extension cimetière	76,5
Rénovation toiture gare	31,5
Matériel service technique	2,9
Aménagements Ecole	1,3
Maitrise d'œuvre (SDF+Cimetière)	8,5
sous total	120,7
Transfert de crédits vers budget lotissement	126,4
Total	247,1



Pour 2023 l'écart important entre le prévu et le réalisé est dû au report en cours d'année du lancement des travaux de la Salle des Fêtes initialement prévu pour septembre 2023.

Pour 2024 ces 2 lignes devraient être proches et nettement plus élevées.

L'extension du cimetière, subventionnée à hauteur de 80% a pu être bouclée sur l'exercice, et la réfection du toit de la gare assure sa protection en attendant sa rénovation complète.

La ligne transfert de crédits correspond à une avance faite au budget du lotissement communal les Vignes pour financer des travaux partiels de voirie entrepris début 2024 pour relancer l'attractivité commerciale des lots restant à vendre dans ce lotissement.

Prospectives budgétaires

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de réflexion aux dépenses d'investissement pour les années à venir.

Le budget 2024 sera finalisé d'ici Avril et fera l'objet d'un vote en Conseil Municipal et tiendra compte de la situation en temps réel. Il vous permet cependant d'avoir une vision de ce que l'équipe municipale a à cœur de réaliser sur ce futur exercice et sur les dernières années du mandat. Ces projections sont faites en dehors de tous aléas exceptionnels comme l'ont été les années Covid de 2020 et 2021 qui ont gelé les activités et ont eu des conséquences importantes sur les coûts des réalisations reportées.

dépenses en investissement / années	réalisés				prévisionnels		
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Salle des fêtes (+MO)	59 681 €			3 154 €	628 000 €	500 000 €	
Gare (achat/renovation)		233 935 €	16 982 €	31 538 €		150 000 €	150 000 €
Extension cimetière (+ MO + etudes de sol)			10 688 €	82 019 €	6 000 €		
Aménagements paysagers					20 000 €	15 000 €	10 000 €
Divers équipements commune	3 606 €	12 793 €	10 173 €	2 876 €	7 000 €	5 000 €	15 000 €
Extension dortoir école (+MO)	146 824 €	1 774 €					
Ilots de fraîcheur école (+MO)					20 000 €	45 000 €	
Divers équipements école	12 245 €	34 716 €	17 295 €	1 293 €	2 000 €	5 000 €	15 000 €
TOTAL	222 356 €	283 218 €	55 138 €	120 880 €	683 000 €	720 000 €	190 000 €

L'année 2024 sera marquée par le lancement des travaux de la salle des fêtes en mars. Ces travaux s'étaleront sur 2024 et 2025 pour un montant global de 1 128 K€ TTC.

Pour cet investissement la commune a contracté 2 emprunts relais correspondants aux montants attendus pour les subventions et la TVA et un emprunt classique sur 20 ans qui pourrait être remboursé avec les bénéfices attendus à terme sur la vente des lots du lotissement communal Les Vignes ou utilisé pour le projet de la gare. Ce montage financier et nos capacités financières devraient nous permettre de poursuivre nos actions en 2024 pour l'aménagement de la commune sur des projets complémentaires.

L'aménagement du bassin en zone humide pour un budget de 35 K€ sur 2 ans subventionné en partie, apportera à la commune un espace naturel riche en biodiversité tout en assurant une bonne gestion du pluvial du bassin versant du lotissement. (Voir article page ...)

L'aménagement de la cour de l'école, repartit aussi sur 2 ans, limitera les conséquences d'une chaleur trop importante sur les enfants. Des protections des façades et des îlots de fraîcheur seront installés. (Voir article page ...)

Ces travaux feront aussi l'objet de subventions de l'état et du département. Le budget 2024 est estimé à 20 K€. Nous prévoyons aussi des lignes d'investissements réguliers d'équipements pour la commune et l'école jusqu'à la fin du mandat.

Les ventes effectuées de 13 terrains du lotissement communal ont permis de rembourser intégralement l'emprunt de l'achat du terrain (1207 K€ TTC). Les travaux d'aménagement pour 600K€ TTC couverts par un second emprunt seront financés par la vente des derniers terrains. Cette opération fait l'objet d'un budget annexe garanti par la commune. Les bénéfices de cette opération seront à terme intégrés dans le budget communal contribuant aux capacités d'investissement du village.

Coté fonctionnement, si l'inflation ne connaît pas de nouvelles flambées, nous serons en mesure de maintenir les dépenses à caractère général et les charges de gestion courante à leur niveau de 2023.

Les charges de personnel, en revanche, pourraient augmenter car nous devons envisager le remplacement temporaire d'un des agents et les travaux d'entretien de la commune demandent de plus en plus de temps.

Ces montants seront aussi définis avec un peu plus de précisions dans le budget 2024 qui sera soumis en avril au vote du Conseil Municipal.

Mairie de Saint-Pierre de Lages

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mercredi et vendredi
De 8h00 à 12h30 & de 13h30 à 17h00
Mardi & jeudi de 8h00 à 12h30
Accueil porte 1 : Danielle Pierre-Crapart
Accueil porte 2 : Frédéric Champié
Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous
lundi, mercredi et vendredi
05 61 83 73 97
mairie@stpierredelages.fr
danielle@stpierredelages.fr
www.saintpierredelages.fr

Ecole maternelle & élémentaire

05 61 83 71 66

Centre de loisirs ALAE

Centre Jeunes
07 81 69 10 23

saintpierredelages@leolagrange.org

Collège Les Roussillous

05 62 18 84 30
0312609t@ac-toulouse.fr

Déchetterie de Caraman

du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
05 61 83 43 79
www.tryfil.com

Centre des impôts - Caraman

23 cours Alsace Lorraine
31460 Caraman
05 61 83 10 64
t031005@dgfip.finances.gouv.fr

Communauté de Communes Terres du Lauragais

73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche du Lauragais
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Réseau 31

ZA de Lourman
31460 Maureville
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
samedi 8h00-12h00
05 62 18 62 62
maureville@reseau31.fr

Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEGH)

9 rue des 3 Banquets
CS 58021
31080 Toulouse Cedex
05 34 31 15 00

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA 31)

ZI de Montaudran
3 rue André Villet
31400 Toulouse
05 61 17 30 30
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM)

19 avenue Marie Curie
ZI de la Pomme
31250 Revel
05 62 71 22 83
contact@sipom.fr

Correspondants de presse

Dépêche du Midi : Alain Pebrocq-Favier
06 31 29 37 34
alain.pebrocq@icloud.com
Voix du Midi : M. Halbedel
vdm-ph@wanadoo.fr

Clinique Monié

Consultations et soins immédiats dans le
Lauragais
Route de Revel
31290 Villefranche de Lauragais
Horaires d'ouverture à compter du samedi 5
juin : du lundi au dimanche, de 8h00 à 13h00
et de 14h00 à 20h00
avec ou sans rendez-vous.
Contact : 05 62 71 39 39 – cosil@monie.fr

L'éclairage public

La pollution lumineuse est un terme qui désigne la présence d'un excès de lumières artificielles causant des perturbations sur l'Homme et les écosystèmes. C'est un phénomène croissant, particulièrement en Europe, qui augmente d'environ 6 % par an. Au-delà d'un aspect économique important, la restauration de la trame noire, ces continuités écologiques nocturnes indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes, devient une préoccupation majeure pour permettre à la biodiversité de retrouver son obscurité. Les impacts de la pollution lumineuse sont importants et pourtant encore largement méconnus.

Pour la faune et la flore, les conséquences sont multiples : perturbations liées aux déplacements (phénomène d'attraction ou de répulsion, collisions, perte de repère de migration...), perturbation du cycle naturel de vie et développement des espèces (sous-alimentation, diminution des capacités de reproduction, épuisement, mortalité précoce...), perturbation de la pollinisation des plantes (bourgeonnement prématurés...), dégradation de la qualité des habitats (modification, fragmentation...)

Les bénéfices qu'apportent une diminution de cette pollution sont nombreux :

- Sauvegarde de la Trame Noire : assurer les connexions entre les différents réservoirs de biodiversité nocturne
- Retrouver un ciel étoilé : la moitié des Européens ne voit plus la voie lactée
- Garantir une meilleure qualité de vie : le dérèglement de l'horloge biologique est source de nombreux problèmes de santé
- Protéger la biodiversité : suppression des phénomènes d'attraction ou de répulsion à la lumière qui viennent perturber les cycles de vie et dégrader la qualité d'habitat de la faune, et diminution des perturbations sur la pollinisation des plantes (bourgeonnement prématurés...)

- Réduire le gaspillage énergétique : l'énergie consommée par l'éclairage public représente pour les collectivités territoriales 41 % de leur consommation électrique totale
- Economie sur le budget communal : la consommation électrique des éclairages publics représente environ 65 à 75% de la facture, une extinction de 6 heures par nuit permettrait une économie financière dès la première année de plusieurs milliers d'euros.

La commune de Saint-Pierre de Lages s'inscrit en droite ligne des actions menées par la région Occitanie pour la préservation de la planète, et souhaite s'attaquer à la pollution lumineuse qui constitue la deuxième cause d'extinction des insectes en transformant pour certains la nuit en jour, ce qui dérègle la faune et prive de nombreuses espèces d'oiseaux d'une nourriture essentielle à leur survie.

Dans ce cadre, la municipalité a voté en conseil municipal du 10 mai dernier l'extinction totale du territoire communal sur une plage horaire en cœur de nuit. L'horaire retenu, suite à un sondage soumis aux administrés, était de 22h00 à 7h00. L'extinction a été mise en place le 2 octobre. Avec la pratique, certains administrés ont fait savoir que leurs enfants prenaient le bus dès 6h00 et se retrouvaient dans le noir. L'horaire a été modifié en ce sens.



Les sapins pour les chèvres

Qu'avez-vous fait de votre sapin de Noël ?

Chaque Saint-Pierrin pouvait déposer son sapin près du cimetière (endroit de stockage temporaire) durant la première quinzaine du mois de janvier. Une fois dépouillés de leurs décorations, les sapins ont complété utilement la ration de nos chèvres de l'éco-pâturage.

Les déchets alimentaires et déchets verts

Depuis le 1er janvier 2023, le tri des emballages se simplifie avec pour consigne 100% des emballages dans le bac jaune.

Au 1er janvier 2024, les ménages ont l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient valorisés en solutions de compostage par les collectivités. Cette mesure fait partie de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECE).

Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant/an. C'est dans ce cadre que, conformément à la loi AGECE, la généralisation du tri à la source doit prendre effet au 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc.).

En quoi consiste la collecte séparée des biodéchets auprès des ménages ?

La loi AGECE rend obligatoire le tri à la source des biodéchets pour permettre aux collectivités de les valoriser. Cette obligation signifie la mise en place de collectes régulières pour éviter de stocker longtemps chez soi les déchets alimentaires. Pour comprendre comment fonctionne le tri des déchets alimentaires, vous pouvez consulter le mode d'emploi proposé par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

On appelle « biodéchets » les déchets organiques putrescibles :

- les déchets alimentaires ou « déchets de cuisine et de table » : déchets de cuisine tels que les restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.
- les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins ou « déchets verts » : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.

Source : Service-public.fr

Trifyl est prêt et vous ?

Initié en 2015, le projet Trifyl Horizon 2030 se concrétise avec la mise en service de nouveaux équipements. Cette mutation du mode de gestion de nos déchets répond aux nouvelles exigences de la loi en matière de réduction et de valorisation de nos déchets ménagers. L'implication des habitants et l'amélioration de leur geste de tri seront déterminants pour atteindre ces objectifs.

Une usine dédiée au contenu de notre poubelle noire et au tout-venant des déchetteries

Après 22 mois de travaux et une période de rodage, l'UTVD (usine de tri/valorisation des déchets) fonctionne à plein régime. L'UTVD peut traiter et valoriser séparément trois types de déchets : déchets de cuisine, déchets résiduels (ceux de la poubelle classique) et la partie non recyclable du tout-venant collecté en déchetteries. Des digesteurs permettent d'accélérer le processus de décomposition des déchets pour produire du biogaz plus vite et en plus grande quantité. La matière restante est ensuite séchée et valorisée une seconde fois en combustible de récupération. Ce dernier est utilisé pour le fonctionnement de la chaudière de l'usine et bientôt celle d'une unité industrielle implantée à Graulhet.

Brugeria : un unique centre de tri pour traiter 100 % des emballages et des papiers

Agrandi, rénové et modernisé, le centre de tri de Labruguière est entré en fonctionnement début 2023. Ses nouvelles capacités permettent de préparer au recyclage tous les emballages et tous les papiers. Cette nouveauté doit permettre d'amplifier le geste de tri des usagers et de sortir progressivement les nombreux emballages qui sont encore jetés dans la poubelle noire (50 kg/an/habitant !). Une fois triés par catégories, les papiers, cartons, emballages métalliques et en plastique sont cédés à des repreneurs agréés pour être recyclés. Le produit de leur vente permet de compenser les coûts de fonctionnement et de contenir le coût final pour le contribuable.

80% de nos déchets valorisés et plus de 60 emplois créés

Avec ces nouveaux équipements, les 14 intercommunalités adhérentes à Trifyl se sont données les moyens de valoriser plus de 80% de leurs déchets ménagers. La réussite du projet dépend maintenant de l'implication et la qualité du geste de tri des habitants ! Par ailleurs, la concrétisation de ce projet a permis de créer ou de pérenniser plus de 60 emplois locaux sur les sites de Labessière-Candeil et de Labruguière (opérateurs de tri, technicien de maintenance, conducteurs d'engins...).



École



La fête de l'école s'est déroulée jeudi 29 juin 2023. Enseignants et animateurs de l'ALAE nous ont proposé un spectacle vivant et joyeux avec des chansons et des danses.

Ce fut l'occasion pour fêter le départ à la retraite de Monsieur Cuq après 20 années dans notre école en classe de CM1/CM2.

Il laissera derrière lui beaucoup de solos de guitares mémorables et de nombreux films réalisés avec ses élèves dont certains ont été primés. Beaucoup d'anciens élèves étaient là pour lui rendre hommage sur une chanson des Beatles avec en arrière plan le yellow submarine et des dizaines de guitares.

Alaé, Alsh, Centre jeunes
Projets

De nouveaux projets ont vu le jour tandis que d'autres se poursuivent. Il y en a pour tous les goûts.

Les enfants peuvent découvrir de nouvelles saveurs grâce à l'atelier cuisine qui offre aux enfants la possibilité de cuisiner et de rapporter leur préparation chez eux. Depuis 6 ans, les petits cuisiniers participent à la fête de la soupe organisée par La Soledra.

Les enfants ont pu laisser libre court à leur imagination grâce aux ateliers de créations artistiques au travers de collages, de dessins, de créations en 2D et 3D. Ces ateliers permettent un travail autour du vocabulaire d'action (mélanger, couper, étaler...) et de la motricité fine (tenue du pinceau, spatules, bombes de peintures...).

Depuis 5 ans, une animatrice accompagne les enfants dans la création d'un calendrier de l'Avent. Elle remplit elle-même le calendrier (chocolats et bonnes actions) ce qui garantit un effet de surprise aux enfants chaque jour.

Une vingtaine d'élèves ont travaillé avec les graffeurs Sike et Baudron et ont réalisé une fresque géante sur l'Algeco de l'ALAE sur le thème de la biodiversité.

A chaque vacances les enfants ont le plaisir de participer à un Loto. Ainsi ils allient plaisir et révision de la lecture et reconnaissance des chiffres. Tout le monde gagne.

Afin de favoriser le vivre ensemble et développer l'esprit d'équipe, l'apprentissage du tennis et du handball ont été proposés.

Lors de séances d'apprentissage dans la cour de l'école autour d'un parcours d'obstacles et de marquages au sol, les élèves ont appris à manier leur vélo et à le réparer. A l'occasion de sorties, ils ont pu mettre en pratique leurs connaissances.

L'éducation aux médias continue avec le projet radio. Ce projet a débuté avec la découverte de la musique (tous les styles). Il continue en proposant des débats, tout d'abord sur des sujets simples, puis les enfants ont été amenés à choisir les sujets.



Séjours

Les séjours ont une grande place dans la construction sociale de l'enfant. Plusieurs séjours ont été organisés durant les vacances scolaires.

Séjour à la montagne...

En février, 30 enfants et 8 adolescents sont partis à la station des Monts d'Olmes. Trois journées de ski alpin et une balade en raquette ont été proposées ainsi que des activités telles que la luge, la confection d'igloo, des promenades en raquette, des veillées et la traditionnelle boum de fin de séjour.

Séjour sportif enfants/ados

18 enfants ont participé à ce séjour durant lequel nos aventuriers se sont essayés à l'apprentissage du motocross, de l'équitation ainsi qu'au VTT et à la course d'orientation.

Mini-séjour à la ferme des bisons et le parc des bambous

A destination des GS/CP, les enfants ont dormi sous des tentes, une première pour certains. Ils ont pu rencontrer des animaux comme des bisons, des antilopes, des cerfs et des animaux de la ferme.



Conseil Municipal des Jeunes

Encore une belle année 2023 pour le CMJ, de jolis projets concrétisés.

Le vendredi 10 mars, le CMJ en association avec l'ALAE a organisé le carnaval à St Pierre. Des jeux sur l'art et la culture créés par nos jeunes ont permis aux petits et aux grands de tester leurs connaissances. L'association Ludoragais a participé à cet événement.

Ces jeunes motivés ont également organisé le 14 mai la 3ème journée de la biodiversité dans le cadre du TEN. Cette année, ils ont proposé une course d'orientation dans le bois du Tournon, une présentation de diverses races de poules et des chèvres de notre village et moment phare, un troc de plantes.

Nous remercions vivement Jeanne, Lilie, Tom, Cataleya, Armand, Roxane et Clara (nos élus 2021/2023 du CMJ) pour leur implication et leur participation à la vie du village.

Cette fin d'année 2023 a été marquée par l'élection d'un nouveau CMJ (conseil municipal des jeunes)

Beaucoup de candidatures cette année, d'élèves motivés qui se sont engagés dans la vie citoyenne.

Nous accueillons donc 20 nouveaux jeunes élus qui vont travailler essentiellement sur des projets d'aménagement de leur cour d'école.



Lilie Maniquant, Valentin Ories, Louis Bonhomme, Mathylde Bories, Manon Mollet, Elioth Gex, Nathan Alves Dagalhaes, Charlélie Bas, Lissandro Queiros, Louise Duchêne, Tanya Gupta Sacareau, Roxane Marceillac, Louise Chérubin Jeannette, Jeanne Mollet, Morgane Mistrorigo, Armand Crépy, Hugo Scaillier, Léon Racaud, Valentin Ernst

Salle des fêtes

L'année 2023 a été marquée par la concrétisation du projet de la salle polyvalente pour lequel le conseil municipal œuvre afin de répondre à vos besoins, rendre notre village plus attractif, soutenir le dynamisme de nos associations communales, préserver notre cadre de vie et son environnement, marquer la centralité du village.

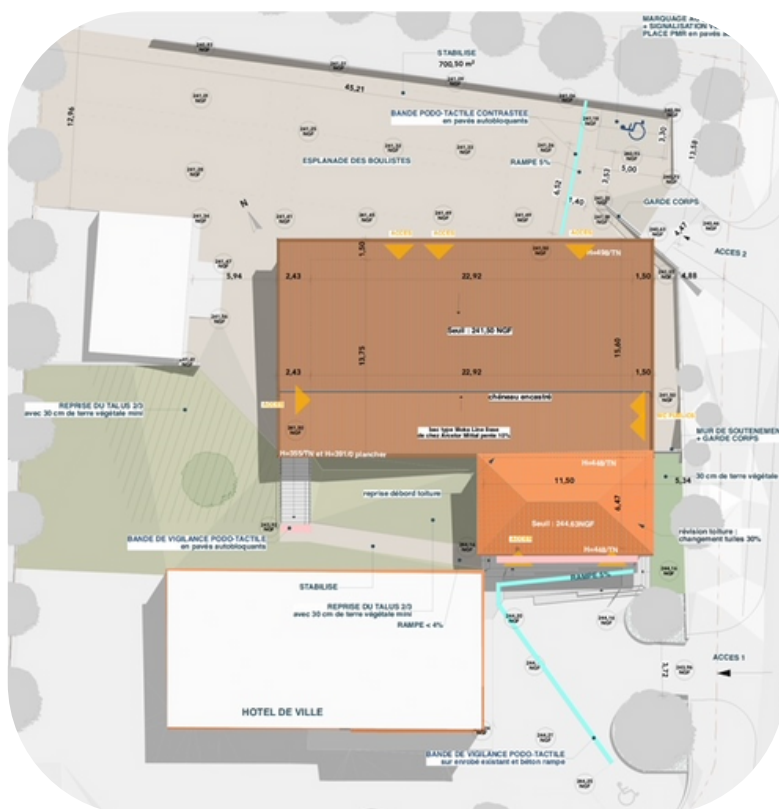
Tous les détails et questions que vous vous êtes posées, nous avons tenu à vous les apporter en réalisant un enregistrement de l'architecte Alain Bayle, disponible sur le site et le FB de la Mairie.



Vue depuis la route de Vallesvilles



Vue aérienne



L'arrêté de permis de construire reçu en octobre 2023, les documents nécessaires à la consultation des candidats au marché élaboré par l'équipe ARCHEA ont permis le lancement de l'appel d'offre comme prévu en fin d'année.

La richesse associative du village et l'engagement du comité des fêtes pour maintenir la fête a été une préoccupation principale en ce début d'année pour organiser et maintenir la fête du village à la date habituelle.

Elle trouvera sa place sur l'esplanade avec les aménagements nécessaires pour maintenir la sécurité du lieu. Plusieurs options ont été envisagées si ce lieu devait être abandonné provisoirement.

L'esplanade se transforme...

En cours de consultation, les résultats des négociations avec les entreprises aboutiront en ce début d'année.

Enfin, les travaux commenceront au printemps pour s'échelonner sur une durée approximative d'un an. Cette phase perturbera un temps le fonctionnement de nos services et les accès à la mairie, mais pour faciliter vos déplacements et vos démarches auprès des services, vous retrouverez toutes nos informations sur le site internet de la municipalité.



Vous pourrez :

- vous tenir informé en temps réel du chantiers en cours
- signaler tout dysfonctionnement sur la voie publique
- poser des questions

La commune poursuit son soutien aux associations sportives et culturelles de Saint-Pierre de Lages en maintenant la mise à disposition gratuite de salles communales pour leurs événements et leurs réunions le temps des travaux.

Le club de pétanque retrouvera sa place sur l'esplanade basse de la salle polyvalente le chantier terminé, comme il en a toujours été pour la vie centrale du village.

Le projet d'aménagement de terrains supplémentaires est à l'étude pour répondre aux attentes de l'association. En attendant, le club se retrouvera au site du tennis durant le chantier.



Nous allons passer une année déterminante et positive pour l'avenir du village et de la vie associative !

Cimetière

Le nouveau cimetière, adjacent à la précédente extension, a été réalisé comme prévu en début d'année 2023. D'un coût total de 92 706€ TTC, incluant études géologiques, maîtrise d'œuvre et travaux il a bénéficié du maximum d'aides autorisées (soit 80% grâce aux subventions de l'état, du département et de l'agence de l'eau), ce qui réduit le coût pour notre commune.

Cette nouvelle extension comporte 35 concessions de deux tailles différentes, des grandes de 1m 60 et des plus petites de 1 m pouvant accueillir jusqu'à 4 emplacements. Elle est complétée de 17 concessions pour des cavurnes et du funérarium avec son jardin du souvenir qui seront déplacés courant 2024.

Un grand panneau descriptif de l'aménagement et des orientations des cimetières a été installé à l'entrée de cette nouvelle zone et de nombreux autres petits panneaux de sensibilisation, ici et là, sur la gestion globale du cimetière.

Le nouveau règlement et une nouvelle grille de tarifs en vigueur sont disponibles en mairie et sur le nouveau site de la commune.

Certaines plantations n'ont pas résisté au printemps très sec, et ont été remplacées gratuitement à la fin de l'année. Il en est de même pour l'ensemencement des allées, ressemées en même temps. Un drain et un busage pour évacuer l'eau résiduelle après de fortes pluies constatée à gauche de l'entrée a aussi été réalisé pour un coût supplémentaire de 4000€ TTC.

Une ligne d'investissement de 2000€ HT est prévue sur 2024 pour poser sur le mois de janvier des petits rondins de bois en délimitation des zones plantées à l'extérieur. Elles permettront d'augmenter la couche de broyat de protection et de retenir les passages accidentels de roue de véhicules lors de manœuvres.

Le groupe de travail constitué en 2021, au démarrage du projet, se réunira à nouveau en 2024 pour traiter des concessions abandonnées et récupérées début 2024, du traitement des inters tombes, et les solutions à mettre en œuvre pour assurer un tri convenable des déchets déposés sur place.

Enfin, une inauguration officielle sera organisée dans le courant du printemps et le CAUE (organisme de conseil architectural du départemental) a choisi notre nouveau cimetière comme exemple de réalisation et une visite d'élus, ayant des projets similaires en cours, sera organisée au mois d'avril.



Bassin/Lotissement Des Vignes

La biodiversité est la meilleure banque des futures générations. La municipalité a lancé l'an dernier l'aménagement de 4 000 m² d'une zone humide avec 2 bassins de rétention de récupération des eaux de pluie du nouveau lotissement, dont un restera en eau toute l'année. Ce projet s'inscrit dans le programme Territoire Engagé pour la Nature (TEN) sur lequel la commune s'est engagée en 2021. Il s'agira d'un site naturel ouvert au public mais qui n'a pas vocation à être une zone récréative dans le sens.

Le financement de cet aménagement est basé sur la vente des terrains du lotissement. Suite à la mévente de ces lots sur 2023, les dépenses correspondantes ont été reportées sur 2024. Des panneaux de communication sur l'objectif l'entretien et la préservation de ce site seront aussi installés.

La plantation d'arbres de haute tige et l'ensemencement des talus et des zones enherbées se feront à la fin de cet hiver sous l'assistance technique de Nature en Occitanie et Nuances de Vert, l'architecte paysager du Village qui a aussi été maître d'ouvrage pour l'extension du cimetière.



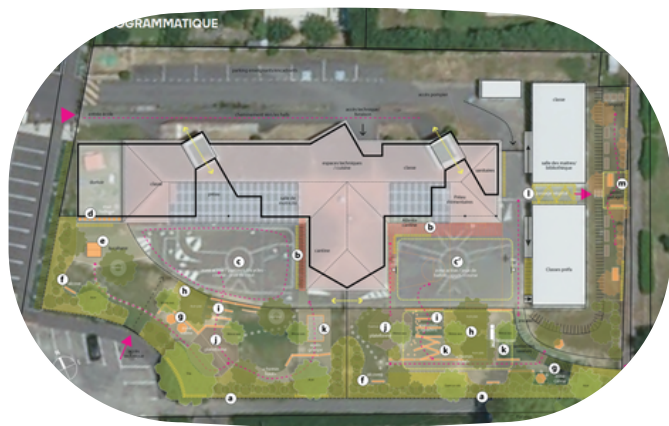
Participe à ce projet un groupe de travail constitué d'élus, de villageois et de l'école pour lequel il représentera une aire éducative et d'observation du vivant.

L'agence de l'eau et le département soutiendront financièrement ce projet dont le coût global est évalué à 35000 € HT.

Flot de fraîcheur

La commune de Saint-Pierre de Lages a fait appel aux conseils du CAUE pour le réaménagement de la cour d'école. En effet, face au réchauffement climatique, une réflexion urgente portée sur le besoin d'ombrage et de fraîcheur sur les espaces de cour au sud était nécessaire. Alors qu'au départ la butte semblait un handicap, il s'avère qu'il n'en est rien.

Par des atmosphères végétales et ludiques variées, il s'agit de donner la possibilité aux enfants de choisir les ambiances, en fonction de leurs besoins, leur caractère, leurs émotions... Le déploiement de «nature» sous différentes formes permet une observation et compréhension du vivant : ses besoins, ses bienfaits, ses évolutions... Le parti pris de ce schéma programmatique est d'agir prioritairement sur les zones de buttes pour les rendre accessibles un maximum quelle que soit la saison et d'augmenter leur dimension ludique et d'apprentissage. Le renforcement de la dimension végétale sur l'ensemble vise à diminuer l'effet d'îlot de chaleur tout en conservant en grande partie l'existant. Le CAUE, lors de sa venue a relevé les usages et les besoins des enfants et à l'aide de 20 ambassadeurs élèves a proposé un schéma programmatique à la municipalité.



- a. haie libre et variée
- b. ombrières
- c. cour
- d. mur ludique
- e. cabane
- f. & a. espaces calmes
- h. îlots de végétation
- i. gradins ludiques
- j. plateforme en platelage
- k. structure de jeux
- l. Passage des grimpances

Des choix seront réalisés par la commune. Les différents travaux seront phasés sur plusieurs mois afin de pouvoir les lisser sur deux ou trois budgets. Certains sont déjà réalisés ou en cours : les deux passages de plantes grimpantes ont déjà été implantées le long des façades de l'école et des préfabriqués. Des câbles métalliques doivent être installés au printemps afin de constituer un «tunnel» végétalisé menant au jardin pédagogique. La plantation d'une haie arbustive et arborée d'essences locales, permettra l'occultation des vues directes depuis l'espace public vis-à-vis des contraintes vigipirate ainsi qu'à terme de l'ombrage sur la butte.

Une première journée citoyenne de plantation aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 qui permettra de planter la haie libre constituée d'essences locales provenant de notre partenaire Arbres et Paysages d'Autan, mais également de 11 arbres qui procureront dans quelques années de l'ombre à nos enfants. La deuxième phase à prioriser est l'installation d'ombrières avec une structure à lames ajourées qui apporterait une protection solaire horizontale sur les façades sud, en particulier sur la zone d'attente pour la cantine dans la cour élémentaire.

Lotissement Les Vignes

Un bilan mitigé pour cette année 2023...

11 permis de construire ont été déposés et la commune a accueilli deux nouvelles familles, six constructions en cours d'achèvement et deux propriétaires n'ont pas déposé de permis.

Malheureusement, l'année 2023 a été une année sans vente de lots. La hausse des taux et l'inflation galopante ont compromis la vente des lots du lotissement. 2 réservations ont échoué à cause du refus de leur prêt. Le conseil municipal a fait le choix de baisser le tarif des lots de 10% pour redynamiser la vente.

De plus, les intempéries du mois de juin ont endommagé la chaussée ce qui complique les déplacements des nouveaux habitants. Il a donc été décidé de réaliser une partie des travaux de la voirie du lotissement. En priorité, les deux accès , avenue de Toulouse et avenue de Vallesvilles seront réalisées à partir de mi janvier.

Cette intervention permettra de rendre plus attractif et accueillant ce lotissement et nous espérons que cela permettra de relancer la vente des lots.

A ce jour, la vente des premiers lots a permis de rembourser en totalité le prêt de l'achat du terrain s'élevant à 1 200 000€. Il nous reste à rembourser une partie du second emprunt d'un montant de 600 000€ pour la réalisation des travaux de voirie.



LES ÉVÉNEMENTS

Convivialité, fêtes, échanges...

Expo jeux & Carnaval

10 mars

Le CMJ a organisé une exposition sur le thème de l'art dans la salle des fêtes. Chacun a pu venir tester ses connaissances autour de quelques reproductions de peintures célèbres et d'œuvres musicales. Il s'en est suivi un défilé dans la commune où les enfants devaient être déguisés sur le thème de l'art. En raison du vent, Monsieur Carnaval n'a pas pu être brûlé.



Troc de plants

14 mai

A l'occasion de la journée sur la biodiversité, l'après-midi du dimanche 14 mai, un troc de semis, plants a été organisé au Touron. Afin d'y participer, chacun a préparé boutures, semis, plants, conseils. Les enfants ont pu participer à une course d'orientation qui a laissé de belles traces sur les pantalons suite aux glissades dues à la boue. Ils ont également pu fabriquer un Monsieur Patate. Le troc et rempotage se sont déroulés sous le regard des chèvres et des poules. Le Sipom était présent pour donner des conseils ainsi que l'APE pour vendre gâteaux et crêpes.



Fête de la musique

21 juin

En collaboration avec La Soledra, les enfants ont débuté la soirée à 18h30. La Batucada a pris le relais pour laisser place à une scène ouverte et à un atelier de musique. La soirée s'est terminée par l'intervention de deux groupes de musique : Barbe à papa & Ogann.



Fête locale

25, 26, 27 août

A l'occasion du week-end de la Saint-Barthélémy, la fête locale est un grand moment festif durant lequel il y en a pour les petits et grands : structures gonflables, concours de pétanque, bandas, , disco, buvette. Encore une fois, l'immanquable repas du samedi soir a regroupé un grand nombre de Saint-Pierrins.



Forum des associations

9 septembre

Il s'est tenu au gymnase du collège Les Roussillous de 9h00 à 13h00. Ce fut l'occasion pour les différentes associations de se faire connaître.



World Clean Up Day

16 septembre

Pour la troisième année, la commune a participé à cette journée citoyenne de lutte et sensibilisation contre la prolifération des déchets sauvages.

Les Saint-Pierrins se sont retrouvés Place de la Mairie pour arpenter les différents quartiers.



Journée du Patrimoine

16 septembre

A l'occasion des journées du Patrimoine, l'Eglise Saint Barthélémy était ouverte à une visite guidée.



Opération broyage

14 octobre

La 5ème édition s'est déroulée au tennis. Chaque Saint-Pierrin a pu déposer ses branches et branchages afin que ces dernières soient broyées en paillage.

Octobre Rose

8 octobre

Dans le cadre de sa formation, la directrice adjointe de l'ALAE a choisi de faire un projet caritatif. Cet événement organisé avec le CMJ et les mairies de Saint-Pierre de Lages et de Lanta, a permis de récolter des fonds pour cette cause, soit 2 256 €.



Halloween

31 octobre

Monstres, sorcières, citrouilles, s'étaient donnés rendez-vous Place de la mairie. Au détour du chemin de l'Eglise ils ont pu croiser deux sorcières qui clamaient : "la route est à nous, si vous voulez passer vous devrez grimacer ou danser, sinon un sort vous sera jeté !" Ils ont poursuivi leur chemin en traversant les lotissements des Forguettes et du Touron en quête de bonbons pour finir à la gare, transformée pour l'occasion en maison hantée. Un apéritif offert par la municipalité était servi dans la salle des fêtes.



Armistice 14-18

11 novembre

Pour ce 105ème anniversaire, les élèves de la chorale du collège ont accompagné la cérémonie de chants et les enfants de l'école ont lu des extraits de lettres de poilus.



Repas des aînés

2 décembre

Les élus ont eu le plaisir de servir les aînés de plus en plus nombreux sur un fond de karaoké.



Téléthon

9 décembre

Les associations plus nombreuses chaque année et la mobilisation de tous ont permis de collecter le somme de 2 387,59 €



Noël au marché

15 décembre

Le Père Noël s'est invité sur le marché. Les enfants ont pu prendre des photos pendant que d'autres dégustaient vin chaud, chocolat chaud et châtaignes. Des assiettes d'huîtres étaient en vente (bénéfices reversés à l'APE).



PORTRAIT

La ferme aux brebis... Emilie & Julien

En avril 2022, des travaux considérables ont été réalisés aux « Orphelines* », une bergerie venait de voir le jour à Saint-Pierre de Lages. Suit, en novembre 2022, l'ouverture d'un point de vente avec la commercialisation de la production de yaourts et de fromages.

Julien et Emilie Fauré, à l'initiative de ce projet, avaient dès le début de leur rencontre, l'envie de construire un futur professionnel commun dans le domaine agricole. Ce couple bien sympathique, a un historique personnel et familial propice pour se lancer.

En effet Emilie, originaire du Bourg Saint-Bernard est petite fille d'anciens crémiers du marché Victor Hugo, mais elle a aussi commencé sa carrière en faisant des fromages avec sa sœur. Quant à Julien, fils de la famille Fauré, leur nom est bien connu à Saint-Pierre de Lages. En effet son grand-père en fût maire, et Serge Fauré, son père, est le président du comité des fêtes. Julien a grandi à la ferme des Orphelines avec son père agriculteur. En 2020, c'est décidé, Emilie quitte un poste d'auxiliaire de puériculture et se forme au pastoralisme. Julien quitte un poste de technico-commercial dans le monde de l'eau, et se forme à l'agroécologie. Ensemble, ils obtiennent un Brevet professionnel de responsables d'entreprise agricole (BPREA) ovin lait spécification transformation fromagère.

En reprenant, tout en transformant, l'exploitation familiale, Julien et Emilie choisissent de créer une entreprise qui leur ressemble, à l'échelle de leur couple. « La Ferme aux Brebis » première exploitation du genre dans le village, démarre son activité avec 83 brebis et 2 béliers. L'ensemble de la production de lait, hors période d'agnelage, sert à la réalisation de délicieux yaourts et fromages. Mais on peut également trouver à la vente, de manière ponctuelle, de la viande d'agneau et de cochon (!).

Du cochon ? Mais pourquoi ?

Pour mieux comprendre, il faut se pencher sur le fonctionnement de l'exploitation d'un point de vue global, car vous verrez tout à du sens ! Julien et Emilie ont construit leur activité en collant autant que possible à un principe vertueux. Labellisée ABC (agriculture biologique de conservation des sols) la bergerie, au-delà de l'élevage d'agneaux, de la production de lait et de sa transformation en produits fromagers, répond à la problématique de gestion de ses déchets. Par exemple le petit-lait devient un des aliments servant à nourrir un petit élevage de porcs noirs.

Ou le fumier devient un élément d'enrichissement des sols pour la production du foin que mangeront les brebis pendant l'hiver. De même, le bâtiment réalisé en bois et totalement recouvert de panneaux photovoltaïques, a été pensé afin de répondre à l'ensemble de l'activité. Sur 875m², 580m² sont consacrés au bien-être des brebis, soit la bergerie proprement dite. Le reste de la surface est dédiée au stockage du foin, à la salle de traite, à l'atelier de transformation et enfin au point de vente.

Après deux années d'activité et un succès immédiat, Julien et Emilie ont pour projet de poursuivre leur démarche agroforestière, déjà entamée avec la création de haies avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan ». Leur projet est de planter des alignements d'arbres permettant l'ombrage des pâturages pour les brebis, et de replanter des trognes d'essence fourragère afin de diversifier leur alimentation.

Le succès de la bergerie se poursuit avec la visite de plus de 300 personnes à la première journée « portes ouvertes » en novembre dernier.

Vous pouvez retrouver les produits de la ferme directement à la boutique chaque mercredi et vendredi entre 15h00 et 19h00, ainsi que le samedi matin au marché de Saint-Orens. Pour plus d'informations : www.lafermeauxbrebis.fr et sur Facebook.



*« Les Orphelines », saviez-vous que se trouvait un orphelinat à l'emplacement de la ferme actuelle ? Si vous connaissez son histoire n'hésitez pas à nous en faire part !

Hommage



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès du Docteur Robert Nicodème survenu le 26 février. Nous souhaitons lui rendre hommage au travers de ces quelques lignes.

Passionné par sa région, de philosophie, grand sportif, le professeur Robert Nicodème a voué sa vie à la médecine, à transmettre du savoir et à œuvrer pour le bien de la communauté.

Président du Conseil de l'Ordre des Médecins de 1996 à 1998 puis Conseiller National de l'Ordre des Médecins, il a mis ses valeurs au service de notre commune de Saint-Pierre de Lages où il fut conseiller municipal durant plusieurs années.

Naissances

Lise SALESSES VIVES
née le 14 février 2023

Leïla BARJOU
née le 7 août 2023

Nelson LIZON
né le 8 août 2023

Amaury MESSIAEN
né le 28 août 2023

Olivia OLYMPIO
née le 10 septembre 2023

Alix MEDALE
née le 1er décembre 2023

Sandra FERREIRA LEGRAND
née le 20 décembre 2023

Mariages

Agnès COUTOULY
& Nicolas DUBIÉ
11 mars 2023

Zeynep POLAT
& Ahmet ÜLBELI
18 mars 2023

Décès

Robert NICODÈME
décédé le 26 février 2023

Guy SOULA
décédé le 13 mars 2023

Sophie FAURÉ
décédée le 29 avril 2023

Élie POUS
décédé le 18 juin 2023

Maryse CORROT née ROUX
décédée le 29 juillet 2023

Jean-Robert CORROT
décédé le 9 novembre 2023



HOMMAGE & CARNET

souvenirs, amour, bonheur...

ENTREPRISES & SERVICES

Besoin, proximité...

Appro31
Travaux d'étanchéification
17 chemin des Perrières
05 61 13 74 17
approzinc@gmail.com

BMG ELEC
Electricien
2 impasse des Albigots
06 45 57 09 32

CHIKHAOU
Peinture, travaux généraux, carrelage, placo
11 Bis Avenue de Toulouse
06 08 60 31 24

Décalaminage Moteur par Hydrogène
6 Cité Jardin
06 04 07 85 18
thierry.hydrogene@free.fr

Diagnostic Immobilier Lauragais et environs
Laetitia Senes
07 49 52 06 39
contact-lauragais@diag-precision.fr

E.I. Bureautique connexion
Maintenance, installation, impression, photocopieur
Yann Simon
1 bis Chemin des Perrières
07 79 49 09 58
contact@bureautique-connexion.com

Jeux de Zinc
Animation jeux
28 Avenue de Toulouse
06 07 31 17 83

La Ferme aux brebis
Vente de produits fermiers au lait de brebis
06 82 39 59 42
06 15 92 86 65
lafermeauxbrebis@gmail.com

L'Atelier de Maritza
Esthéticienne, prothésiste ongulair, prothésiste
ciliaire
16 chemin du Caoulet
06 73 41 36 78
latelierdemaritza@gmail.com

Les petites mains d'Elisia
Service de retouche de vêtements
41 Chemin du Combebernard
06 38 90 19 18

L'Instant Beleza
Coiffeuse et prothésiste ongulair à domicile
Carneiro Queiros Sonia
06 50 88 85 60

Marie-Luce Service
Tous travaux placo neuf et rénovation peinture
28 Avenue de Toulouse
06 89 15 09 20

MAM Nos Z'Ours Heureux
Maison d'assistantes maternelles
12 chemin de Combebernard
Sophie Alibert 06 08 73 05 94
Domy Capelle 06 62 55 57 24
Marine Loubet 06 62 24 84 89

Sophrologie caycedienne et hypnose
Marie Laurence Mata
17 Chemin du Combebernard
06 82 63 03 43
mlmata108@orange.fr

NEREA
Créatrice de bijoux
48 chemin du Combebernard
06 48 60 03 72
lisa@nereabijoux.fr

nuances de VERT
Architecte paysagiste
7 chemin de l'Eglise
07 69 69 85 51
cendra@nuancedevert.com

Pôle Santé
37 Route de Toulouse

- **Ostéopathe**
Charline Garcia
07 69 10 49 22
- **Réflexologue et soins énergétiques**
Stéphanie Tuphé
06 65 46 36 19
- **Sophrologue**
Muriel Carme
06 84 36 98 54
- **Psychologue**
Laurine Saint-Martory
07 86 29 69 50
- **Orthophoniste**
Elodie Tujague
06 31 34 34 37
- **Diététicienne**
Laura Randé
06 31 17 36 16

Paysagiste
Agnès Pouzac
06 98 49 35 80

Assistante Maternelle
Sylvie Serres
6 Cité Jardins
06 75 57 31 71
09 51 85 72 64

Taxi Julien
1 Avenue de Toulouse
06 01 40 40 57
julien.senior@wanadoo.fr

Taxi Saint-Pierre de Lages
2 avenue de Lanta
06 08 47 03 82

Véloragais
Réparation de vélos
45 chemin du Combebernard
06 52 25 24 69

ACCA Chasse
Michel Seran
06 35 83 88 96
michel.seran@hotmail.com

Association des parents d'élèves
Tiphaine Maniquant
06 19 30 95 89
ape.stpierredelages@gmail.com
ape-saintpierredelages.fr

Athlétique Club Lauragais - ACL
Karine et Michel Berardo
06 75 85 77 82
athletic.club.lauragais@gmail.com
acl.kalisport.com

Biloba Yogala
Pauline Boudart
07 82 77 22 48
assobilobayoga@gmail.com

CAP Fitness
Christèle Jackiewicz
06 73 51 47 88
christele.jack@neuf.fr

Comité des fêtes
Serge Fauré
06 43 35 29 60
comitespdl31@gmail.com

Goyahkla Qi Gong
Michel Dedieu
06 72 53 90 68
goyahkla@orange.fr

Joyeux Pétanqueurs
Bernard Gin
06 80 14 66 16
sarl.ginwanadoo.fr@wanadoo.fr

Lauragais FC
Labertre Benoît
06 63 84 56 40
benoit.lebertre@eau-adour-garonne.fr

La Soledra
Christelle Gely
06 87 81 81 48
infos@lasoledra.fr
www.lasoledra.fr

Les aînés de Saint-Pierre de Lages
Juliette Giroto
06 15 75 22 88
Juliette.sibrac@orange.fr

NAÏRENA
Association à but humanitaire pour le Burkina Faso
Emilie Gouillon
06 37 38 35 68
asso.nairena@gmail.com

Savate Lauragaise
Patrice Favier
06 62 86 35 97
lauragaisavate@outlook.com

Tennis Club de Cocagne
Vincent Muron
06 80 10 32 26
vincent.muron@wanadoo.fr
www.tccocagne.com/le-club

Théâtre - Les pieds pas sages
Géraldine Loulier
06 63 44 10 49
lespiedspassages@gmail.com

VIP 31 Club de Badminton
Caroline Debonne
06 22 58 46 78
vip_31570@yahoo.fr

Volley Club
Cédric Foulon
cedric.foulon31@laposte.net



ASSOCIATIONS

Culture, sport...

Site Internet

Le site internet de notre commune fait peau neuve ! En ligne depuis le mois de décembre, il remplace l'ancien site devenu naturellement obsolète. Sa navigation pensée de manière pratique et conviviale permet aux internautes de prendre connaissance de l'actualité de Saint-Pierre de Lages, de trouver les informations sur les démarches administratives, la vie municipale, les entreprises et associations... Il est complémentaire des réseaux sociaux municipaux Facebook et Illiwap. Il a été créé en lien avec l'ATD 31.



Rendez-vous vite sur www.saintpierredelages.fr



Facebook



Retrouvez toutes les actualités et événements de la commune.



Illiwap



Sans abonnement, cette application citoyenne, vous permet d'être informé et alerté en temps réel grâce à des notifications. De votre côté, vous pouvez participer à l'amélioration de votre cadre de vie en utilisant le signalement citoyen.



Illicov - Ligne de covoiturage

Facilitez vos déplacements avec la nouvelle ligne de covoiturage Illicov portée par la Région Occitanie et la Communauté de commune des Terres du Lauragais.

<https://illicov.fr/ligne/toulouse-balma-gramont/>

Bon covoiturage !



Saint-Pierre-de-Lages

Mairie

Arrêt intermédiaire de prise en charge des passagers le matin, et de dépose le soir.

L'arrêt se situe sur le parking en face de la mairie, au pied du luminaire.



Qui peut être conducteur ?

Toute personne possédant le permis, une voiture assurée et se rendant à Toulouse Balma Gramont le matin en empruntant une ligne de covoiturage.

Vous pouvez utiliser illicov le matin, et le soir dans le sens inverse.

Proposez vos sièges libres sur l'application à l'horaire qui vous convient, prenez et déposez des passagers aux arrêts illicov.

Recevez des indemnités pour chaque passager transporté, + des indemnités bonus, même sans passager en l'absence de car !



Qui peut être passager ?

Toute personne pouvant se rendre à l'un des arrêts des lignes de covoiturage, et souhaitant être déposée à Toulouse Balma Gramont le matin.

Vous pouvez utiliser illicov le matin, et le soir dans le sens inverse.

Réservez votre covoiturage parmi les offres disponibles sur l'application.

illicov vous propose des départs garantis aux heures de pointe.

DIVERS
Vivre ensemble...

Rédaction : les élus
Conception : Valérie Dupuy
Impression : Delort Imprimerie